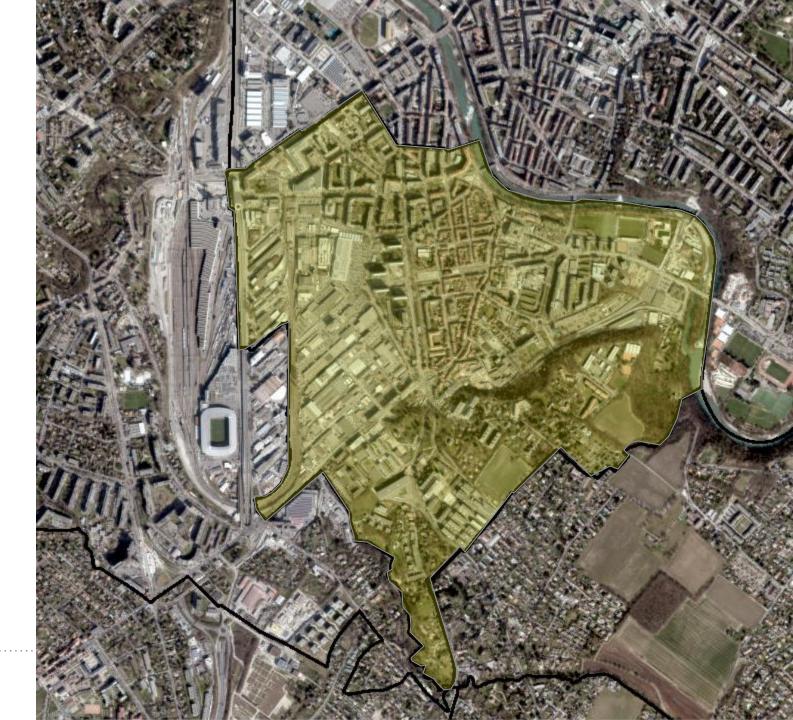


Carouge Enjeux densification & MD

Rue de l'Avenir

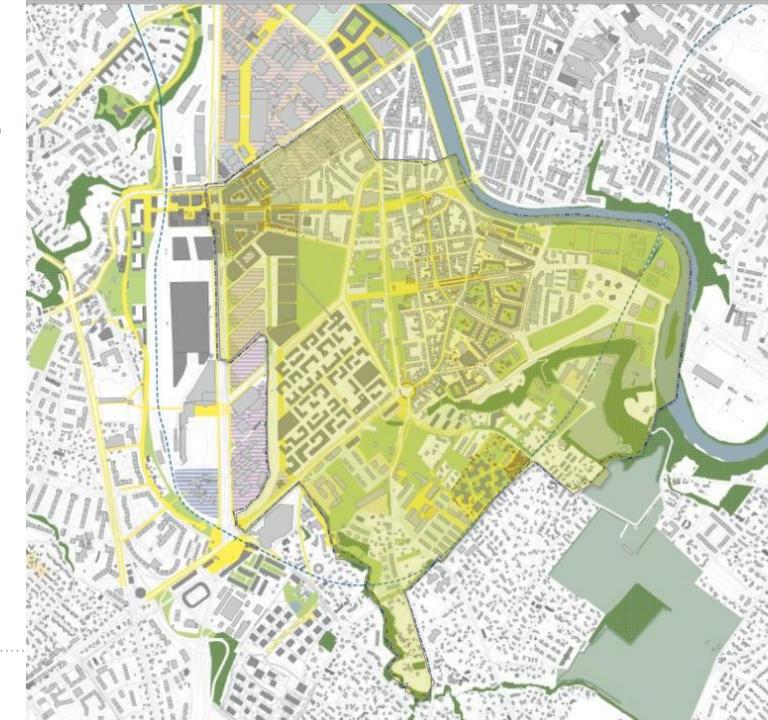
28 septembre 2018







2050?



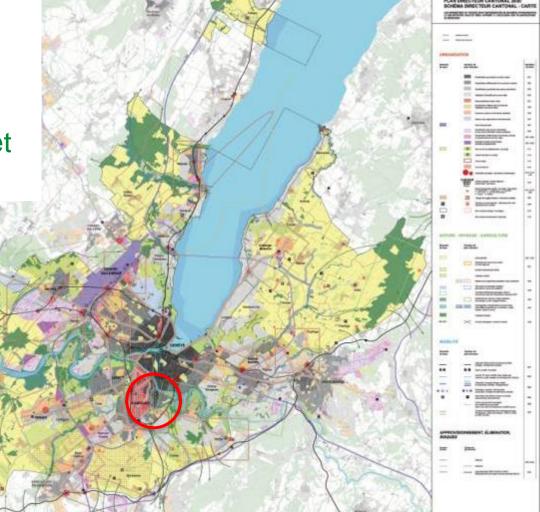


Pourquoi ce développement?

Le Plan directeur cantonal:

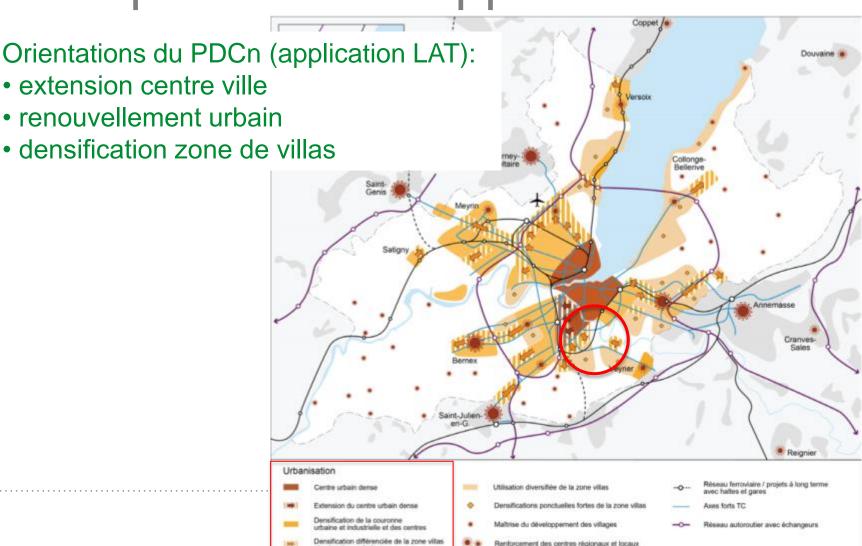
 fixe les orientations de développement

 définit ce qui est de la responsabilité cantonale et communale



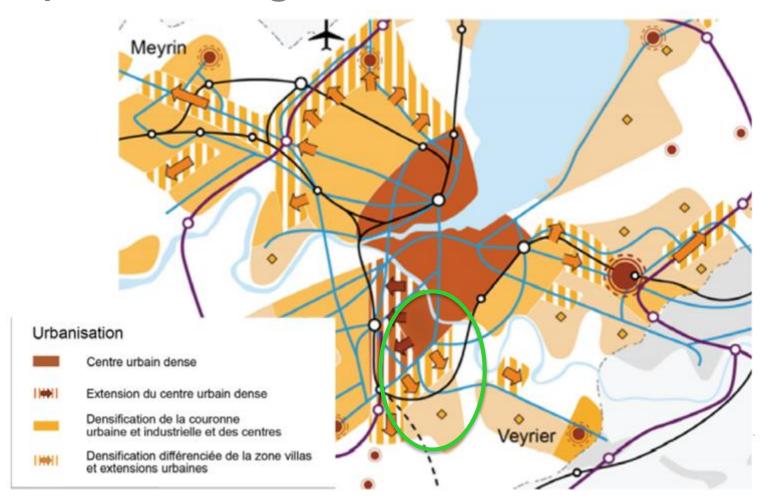


Pourquoi ce développement?





Concept aménagement cantonal





Pourquoi ce développement?

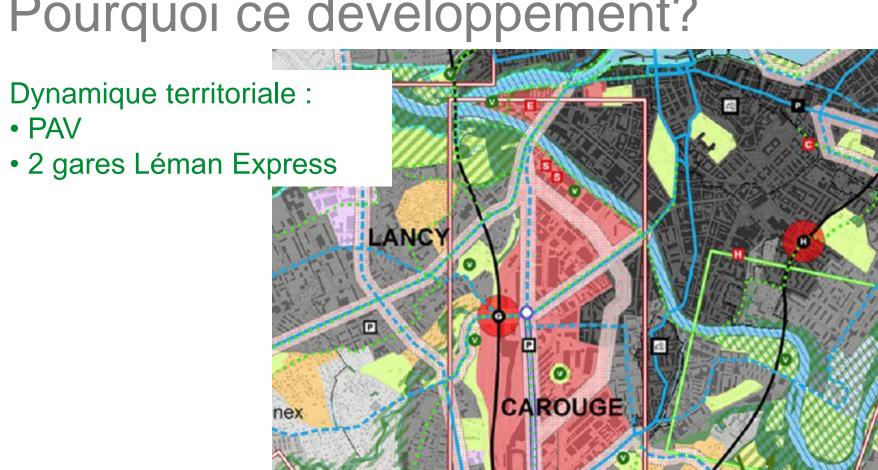
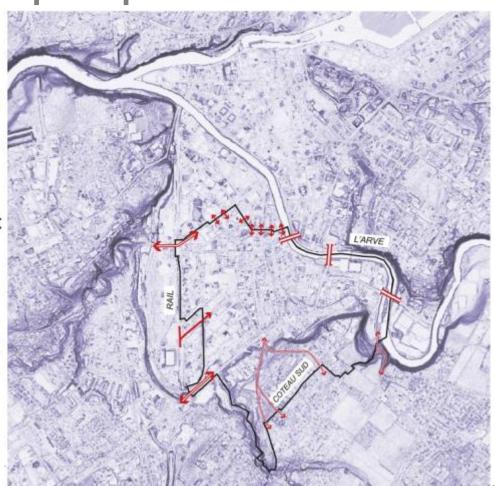


Schéma directeur cantonal

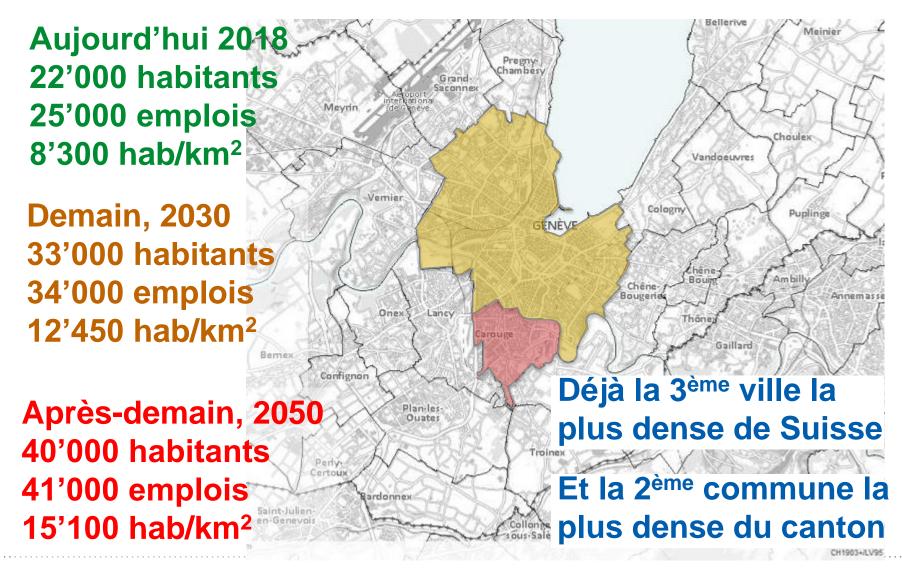


Situation topographique

- Continuité naturelle du centre-ville de Genève : plateau, réseau routier
- Limites naturelles et topographiques au sud, à l'est et à l'ouest
- Des portes d'entrée au territoire communal limitées



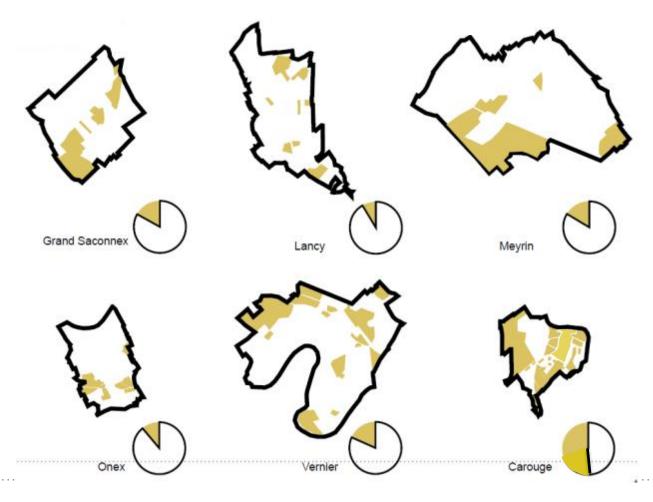






Carouge comme partout ailleurs?

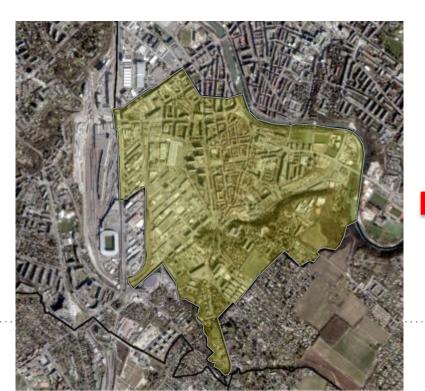
Surfaces de territoires vouées à se transformer d'ici 2050, toutes zones confondues, pour différentes communes genevoises





Temporalités et ressources

- **Enjeux :** Comment conjuguer actions d'amélioration à court terme et projets de mutation à moyen/long terme?
 - Comment distribuer équitablement les investissements et ressources disponibles sur l'ensemble du territoire ?









Requalifier l'ensemble du territoire

Carouge, c'est bien sûr la place du Marché...

Mais c'est aussi Praille et les Noirettes,

La Fontenette, les Minoteries, les Aurea,

Pinchat, Université, Grange-Collomb,

Et demain l'Etoile, Grosselin, le Grand Parc!

Il est indispensable de requalifier et développer simultanément chacun des 5 secteurs de la Commune, en renforçant leurs identités propres, tout en assurant leur cohésion et en qualifiant leurs coutures avec le territoire limitrophe.





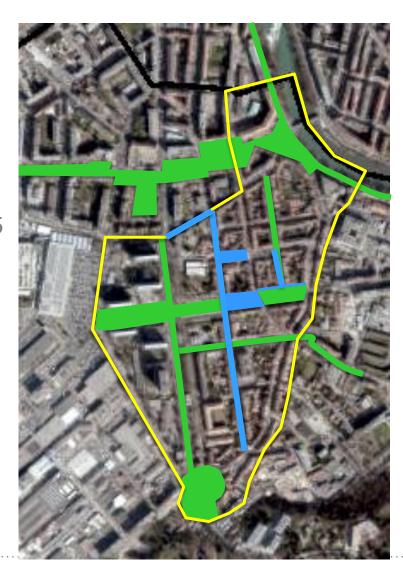
Secteur C

Réalisé:

- Zone 20 créée en 2009-2010
- Zone piétonne «simplifiée» créée en 2015

Projets en cours

- Axe Vibert-Sardaigne
- Axe Promenades
- Rondeau
- Axe Praille (gare LémanExpress/Pont de Carouge)
- Voie Verte d'Agglomération (VVA)
- Zone piétonne «confortée»
- Réaménagement Collège/Moraines

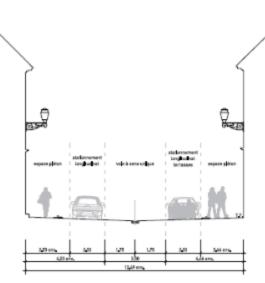




Secteur C

Bilan travail «façade à façade»:

- Réalisation de qualité, ambitieuse, contemporaine,
- Contrainte maintien stationnement
- Difficulté à faire respecter la vitesse
- Pas toujours adapté aux personnes fragilisées
- Goudron = langage voitures!







Secteur Nord

Réalisé:

- Zone 30 étendue en 2011-14
- Pacification quartier Noirettes (circulation alvéolaire)

Projets en cours

- Axe Praille (gare LémanExpress/ Pont de Carouge)
- Piétonisation Pervenches
- Requalification axe Acacias (Ville de Genève)





Secteur Nord

- Réduction largeur chaussée
 réduction vitesse
- Elargissement trottoirs
- Contresens cyclables
- Reverdissements







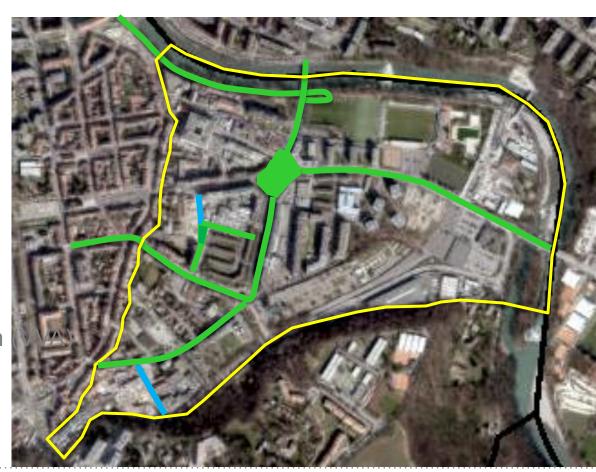
Secteur Est

Réalisé:

- Rue des Horlogers
- Rue du Tunnel

Projets en cours

- Axe rte de Veyrier
- Axe Fontenette/J-Girard
- Rue et place Menuisiers
- Voie Verte d'Agglomération





Secteur E : axe route de Veyrier

ADR, architectes paysagistes





Secteur E : Plan-guide Carouge-Est

Bassi-Carella, architectes





Secteur Sud

Projets en cours

- Axe Pinchat (BHNS)
- Axe ch. Vert
- Liaisons MD
 à travers la Moraine
- Axe Jeunes
 (avec le canton)
- Renfort maillage MD selon image
 Carouge-Sud





Secteur S : Stratégie Carouge-Sud





Zones 20 et 30

Extension progressive de la zone 30

Requalification et sécurisation de cette dernière (passages piétons, contrôle de la vitesse...)

Limitation de la «percolation» à travers les quartiers

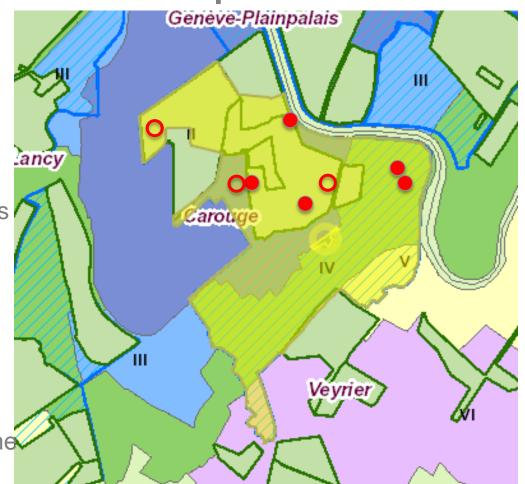


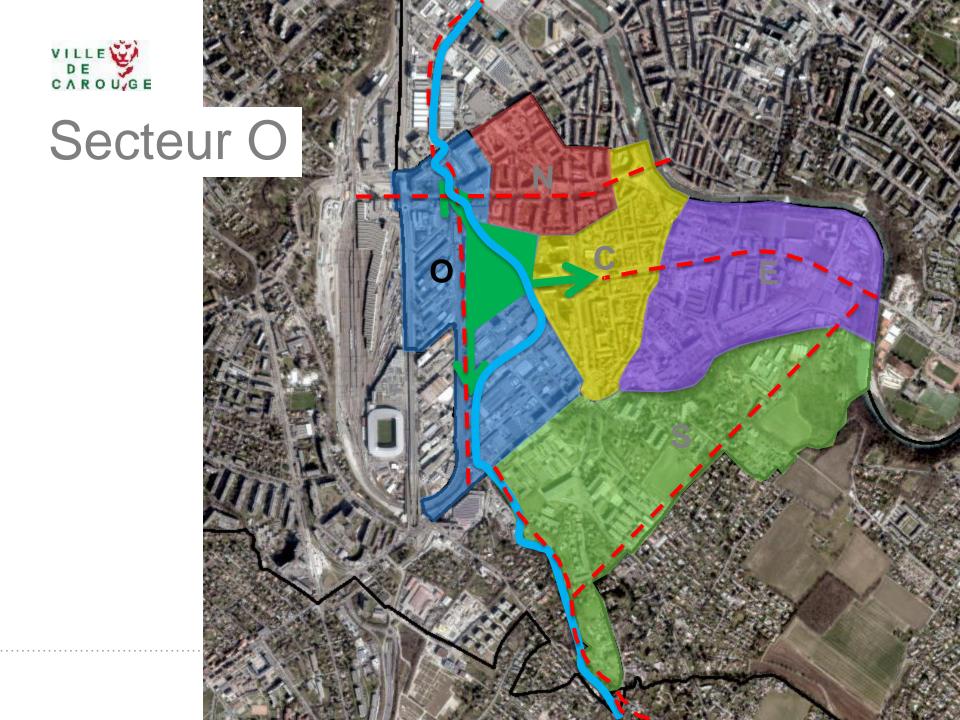


Zones macarons = compensation

L'obligation de compenser les places supprimées est une forte contrainte, aggravée par la hausse des contraintes posées pour l'utilisation des parkings existants à des fins de compensation (taux d'occupation)

Disponibilité et facilité de stationnement à proximité des commerces: une condition de l'extension de la zone piétonne







Besoins globaux en infrastructures

Non seulement répondre aux obligations légales en termes de création, renouvellement, et entretien des infrastructures, en lien intrinsèque avec le développement urbain, mais qualifier les axes majeurs reliant les quartiers

Avec les mutations dans tous les secteurs, le simple entretien n'est plus possible, d'autant plus que depuis les années 80', peu de gros travaux ont été faits sur Carouge : il faut à la fois rattraper le retard pris concernant la mise en conformité et adapter les infrastructures au nouveau contexte urbain en cours de réalisation, et si possible l'anticiper

Saisir les opportunités, assurer les convergences entre les différents projets, éviter les chantiers successifs tout en améliorant la situation actuelle dans l'attente des futurs gros chantiers de requalification





MERCI DE VOTRE ATTENTION